

Commune de LIREY

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 mars à dix-neuf heures, le conseil municipal convoqué le 18 mars deux mille vingt-cinq s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur David FRAPIN, Maire.

Etaient présents :

David FRAPIN Maire, Flavien BISTORIN, Philippe FLINOIS Adjoint
Rémi BISTORIN, Benoit DHULST, Didier MOUCHOU Conseillers municipaux

Absents excusés :

Olivier MENISSIER (pouvoir à Philippe FLINOIS), Arnaud PETITEAU (pouvoir à Didier MOUCHOU),

Absent : Olivier MARINO

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 28 mars 2025

Monsieur David FRAPIN ouvre la séance à 19 h00.

Monsieur Flavien BISTORIN est nommé secrétaire de séance et lit le procès-verbal de la précédente séance de conseil.

David FRAPIN propose 4 ajouts à l'ordre du jour :

Délibération CLERC (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Délibération Avis sur le plan mobilité de TCM

Délibération Adhésion au service commun de garde champêtre

Délibération Demandes de fond de concours à TCM

Approuvé à l'unanimité

Délibération demande d'autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget

Le conseil municipal approuve la demande d'autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget.

Conseillers présents	Suffrages exprimés (plus pouvoirs)	Pour	Contre	Abstention
6 + 2 pouvoirs	6 + 2	8	0	0

Délibération CLERC (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Le conseil municipal approuve le rapport d'évaluation de la commission locale d'évaluation des charges et des ressources transférées du 26 février 2025 concernant le transfert à la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole de la compétence en matière de plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu de carte communale.

Conseillers présents	Suffrages exprimés (plus pouvoirs)	Pour	Contre	Abstention
6 + 2 pouvoirs	6 + 2	8	0	0

Délibération Avis sur le plan mobilité de TCM

David FRAPIN présente le projet de plan de mobilité arrêté lors du conseil communautaire du 06 mars 2025. Le conseil municipal donne un avis favorable à ce plan de mobilité.

Conseillers présents	Suffrages exprimés (plus pouvoirs)	Pour	Contre	Abstention
6 + 2 pouvoirs	6 + 2	8	0	0

Commune de LIREY

Délibération Adhésion au service commun de garde champêtre

David FRAPIN présente le projet de mise en œuvre d'un service commun de garde champêtre. Le conseil municipal ne souhaite pas se positionner pour le moment sur ce service.

Conseillers présents	Suffrages exprimés (plus pouvoirs)	Pour	Contre	Abstention
6 + 2pouvoirs	6 + 2	8	0	0

Délibération Demandes de fond de concours à TCM

Le conseil municipal approuve la demande de fonds de concours à TCM pour les dossiers suivants :
Installation d'un panier de basket et d'une table de ping pong sur le terrain de jeux

Achat d'un tracteur et d'un broyeur.

Conseillers présents	Suffrages exprimés (plus pouvoirs)	Pour	Contre	Abstention
6 + 2pouvoirs	6 + 2	8	0	0

Vote du compte de gestion et du compte administratif 2024

Le conseil municipal sous la présidence de Philippe FLINOIS, 1^{er} adjoint
Après s'être fait présenter le compte administratif 2024, le budget 2024 et les décisions modificatives, le détail des dépenses affectées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion délivré par le receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers, l'état de l'actif et du passif, l'état des restes à recouvrer.
Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024

Le compte administratif 2024 s'équilibre ainsi

Section de fonctionnement : 8485.87 €

Dépenses : 99 148.02 €

Recettes : 88 010.52 €

Report 2023 : 19 623.37 €

Section d'investissement : 36 983.15 €

Dépenses : 8478.60 €

Recettes : 1173.37 €

Report 2023 : 44 288.38 €

Total Cumulé :

Dépenses : 107 626.62 €

Recettes : 89 183.89 €

Soit un excédent de 45 469.02 €

Conseillers présents	Suffrages exprimés (plus pouvoirs)	Pour	Contre	Abstention
5 + 2pouvoirs	5 + 2	7	0	0

Affectation résultat 2024

Le résultat est affecté de la manière suivante

Section Recettes de fonctionnement Compte 002 : 11 760.26 €

Conseillers présents	Suffrages exprimés (plus pouvoirs)	Pour	Contre	Abstention
5 + 2pouvoirs	5 + 2	7	0	0

Commune de LIREY

Vote des taxes 2025

Le conseil municipal décide voter les taxes sur la base suivante :

Taxe foncière (bâti) : 40.82 %

Taxe foncière (non bâti) : 21.13 %

Taxe d'habitation : 10.84 %

Vote du budget primitif 2025

Le budget primitif 2025 est présenté par David FRAPIN.

Il s'équilibre ainsi

Section de fonctionnement : Dépenses : 101 320 € Recettes : 101 320 €

Section d'investissement : Dépenses : 286 982.80€ Recettes : 286 983€

Total Cumulé : Dépenses : 388 302.80€ Recettes : 388 303€

Conseillers présents	Suffrages exprimés (plus pouvoirs)	Pour	Contre	Abstention
6 + 2pouvoirs	6 + 2	8	0	0

Vote des subventions 2025

Mr David FRAPIN présente les différentes demandes de subvention.

Dans le contexte budgétaire actuel, difficile, il est envisagé d'attribuer une subvention aux associations suivantes :

Comité des fêtes 800 €, Pompier de St Jean 300 €, Société de chasse de Lirey 50 €

Projets de travaux 2025

Les travaux suivants sont prévus sur le budget 2025 :

- Remplacement de la porte du garage de la mairie
- Pose d'une table de ping pong sur le terrain de jeux (réalisé lors de la journée de travaux du 22 mars)

Point d'étape sur l'avancement du dossier de la rénovation de l'impasse des tranchées

La commune est en attente du retour des demandes de subventions et de la demande de prêt formulée auprès de la banque.

Point sur les différents syndicats

David FRAPIN fait le compte rendu de la réunion de l'entente pour la gestion de l'église et du cimetière de Saint Jean de Bonneval.

Suite à l'arrachage des thuyas au cimetière 2 devis ont été transmis pour la remise en état de la clôture et des plaques et poteaux.

EURL G2 Paysage pour un montant TTC de 12246 €

Entreprise Yoann Descharmes pour un montant TTC de 4596 €

L'entreprise Yoann Descharmes a été retenue.

L'ordre du jour ayant été épuisé la séance est levée à 20H30

Le Maire
D. FRAPIN